

4T MEDICAL

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 46 rue Stanislas 54000 NANCY
949 163 778 RCS NANCY
(ci-après la « Société »)

Extrait des décisions de l'associé unique en date du 27 juin 2025 – Continuation de la société

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique prend acte que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé et clos le 31/12/2024, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social et qu'il convient donc, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à la dissolution anticipée de la Société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente assemblée.

L'associée unique, statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, **décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société.**

L'associée unique prend acte que la Société devra au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue pour ramener le montant desdits capitaux propres au minimum de la moitié du capital social ou, sous réserve de l'article L. 224-2, de réduire son capital social du montant nécessaire pour que la valeur des capitaux propres soit au moins égale à la moitié de son montant.

Signé par :

Dr Mickaël CHASSAIN

72B4E5D87B48455...

Pour 755nm

Représentée par la SAS Du Pallacoeur, sa Directrice Générale
Elle-même représentée par Mickael CHASSAIN, son Président
